



Communiqué de presse
Paris, le 14 mars 2017

Six objectifs pour dynamiser le territoire de Melun

Signature du 8^e Contrat d'intérêt national (CIN) Communauté d'agglomération Melun-Val-de-Seine

Michel Delpuech, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, Jean-Jacques Barbaux, président du conseil départemental de Seine-et-Marne, et Louis Vogel, maire de Melun, président de la communauté d'agglomération Melun Val-de-Seine, ont signé, ce jour, le 8^e Contrat d'intérêt national (CIN) « Communauté d'agglomération Melun-Val-de-Seine ».

« *Ce CIN est une opportunité pour le secteur de Melun, grâce à celui-ci, tous les acteurs concernés vont travailler de concert pour le développer, grâce à la réalisation de nombreux projets d'aménagement* » a souligné Michel Delpuech, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris.

La mise en œuvre de ces nouveaux outils a été annoncée par le Premier ministre à l'occasion du comité interministériel du Grand Paris qui s'est tenu le 15 octobre 2015 : les CIN ont vocation à coordonner un partenariat entre l'État, les collectivités et des acteurs économiques publics et privés sur des territoires à enjeux. Les CIN élaborent une gouvernance partagée, et définissent les procédures et les moyens à mobiliser pour aboutir à la modernisation d'un territoire.

Six grands objectifs pour le CIN

Ce contrat définit, pour Melun, une stratégie de développement et un plan d'actions sur cinq ans, autour de six objectifs :

- conforter le développement économique de l'agglomération, par l'appui aux entreprises notamment des filières aéronautique, santé, agroalimentaire ;
- donner au territoire les outils à la mesure de ses atouts culturels et touristiques ; maîtriser les déplacements à l'échelle de l'agglomération, avec notamment la ligne de transports en commun TZen 2, inscrite au contrat de plan État-Région pour 200 M€ ;
- améliorer la situation du logement et la qualité de la vie, pour les habitants actuels et futurs en menant à bien le projet de rénovation urbaine de Plateau de Corbeil-Plein Ciel et en rénovant le cœur de ville et le quartier-gare tout en s'assurant la maîtrise des friches urbaines ;
- construire une offre de formation plus diversifiée et de rayonnement national ;
- prôner une stratégie de développement économe en ressources et qui valorise les richesses agricoles et naturelles.

Ce projet sera mené dans le cadre d'une gouvernance partagée entre l'État, la communauté d'agglomération Melun Val-de-Seine, le département de la Seine-et-Marne et la région d'Île-de-France, en partenariat avec de nombreux partenaires économiques et institutionnels.

Contact presse

Préfecture de Paris et d'Île-de-France
01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>
[@Prefet75_IDF](#)